ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1926 avenue Ursuline, entre les rues N. Roman et N. Prieur.

Mme Mary Hellen Scallen, épouse de Henry C. Gautraux, dûmentautorisé, vs. Nicholas Richarme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,519 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet No. 235, borné par l'avenue Ursuline et les rues N. Roman, St. Philippe et N. Prieur, d'après un croquis et les certificats de voyer, signés par Frank H. Maddill, voyer, daté le 4 janvier 1903, annexé à un acte de vente, devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er février 1904; d'après le dit plan, le dit terrain est situé à une distance de quatre-vingt dix pieds de la rue Prieur, et mesure vingt cinq pieds, trois pouces de face à l'avenue Ursuline, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JAMES A. GAUTREAUX,
Avocat pour demandeur.
mai24,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 8 actions du Capital de la "Superior Specialty Co."

Ahrens & Ott Mfg. Co. vs. W. J. Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,381 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, LUNDI, 2 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

A la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, 8 actions du capital de la "Superior Specialty Company."

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

SOLOMON WOLFF ET JULES GRASSER, Avocats pour le demandeur.

mai21,22,24,28juin2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Troisième District portant les Nos. Municipaux 2707-2709 rue N. Claiborne entre les rues Port et St. Ferdinand.

Frank B. Twomey vs. William Feldmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,324 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5ème juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec les améliorations et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. Deux dans l'Ilet No. 738, borné par les rues Claiborne, Derbigny, Port et St. Ferdinand, sur une empreinte bleue d'un croquis fait par D. E. Seghers et Fils, daté le 1er déc. 1909, et annexé à une acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 10février 1910. Suivant lequel croquis, le dit terrain mesure vingt-neuf pieds, onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne, la même largeur en arrière sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinq pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 401 et 403 rue Scott, coin de la rue Banks (dans le carré d'Ilet des rues Pierce et Baudin).

Louis Spiro vs. Sam Ventorello.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,340 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. un de l'Ilet No. 752, borné par les rues Banks, Baudin, Scott et Pierce, lequel terrain forme le coin des rues Banks et Scott, et mesure vingt-quatre pieds, sept pouces et deux lignes sur la rue Scott, sur une profondeur et face à la rue Banks de cent pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. A. PARSONS,
Avocat pour le demandeur.
mai17,23,30juin6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District, portant le No. municipal 2302 rue du Canal, et coin de la rue Miro, dans l'Ilet des rues Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti. Terrains 50'x135'.

Charles Stich vs. George Lhote.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet No. 552, borné par les rues Canal, Miro, Cleveland (anciennement Gasquet) et Tonti, laquelle dite parcelle de terre forme l'angle des rues Canal et Miro et mesure cinquante pieds de face à la rue Canal sur une profondeur et face la rue Miro de cent trente cinq pieds et est composée de l'entier terrain original No. un et d'une partie du terrain No. deux, suivant un croquis annexé à un acte passé devant T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville, le 9 avril 1866. Les améliorations sur la dite propriété portant le No. municipal 2302 rue du Canal.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

FELIX J. DREYFOUS,
Avocat pour le demandeur.
mai2,9,16,23,29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison assortis, le droit d'occupation.

A. Adler Realty Co. vs. L. Bégnaud et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,100 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à l'enchère publique sur les lieux, ci-dessous désignés, LUNDI, le 2 juin 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt No. 619 rue Ste. Anne entre les rues Royale et Chartres.

1. Un lot assorti de meubles de maison, accessoires suivant l'inventaire.

2. Le droit d'occupation des propriétés No. 2215 rue du Canal à partir de la date de l'acte de vente jusqu'au 30 septembre 1913.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ZACHARY ADLER,
Avocat pour le demandeur.
mai22,23,27juin2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Etendue de Terre de grande valeur dans le Troisième District.

Johnston Armstrong vs. Bank Realty Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,288 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 12 juin 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

L'entier des sections fractionnaires vingt-quatre et vingt-cinq dans le territoire douze sud etendue onze est, dans le district sud-est de la Louisiane à l'est de la rivière du Mississipi, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, contenant 140 acres plus ou moins;

Excepté, une certain parcelle de terre commençant à l'intersection de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad et la ligne au sud de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est, lequel point est douze cent quatre-vingt-onze et soixante-six centièmes (1291 66-100) pieds, plus ou moins, au sud de l'intersection de la dite ligne de centre du New Orleans and Northeastern Railroad voie principale, et la ligne de centre de la voie principale du New Orleans Terminal; de là dans une direction est le long de la ligne sud de la section 24, cent et quatre-dizièmes (100 4-10) de pieds, plus ou moins, à un point à cent (100) pieds, mesurée à angle droit, est de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad; de là dans une direction parallèle au nord, et cent (100) pieds de distance du dit centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern Railroad, deux mille deux cent soixante quatre pieds (2264), plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est de là dans une direction sud ouest, le long de la dite ligne ouest de la section 24, huit cent trente cinq pieds (835), plus ou moins, à un point, trente six (36) pieds, mesurée à angles droits, sud de la ligne de centre du bras nord du "wye," joignant le New Orleans and Northeastern et le New orleans Terminal Company, de là dans une direction nord est sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et trente six (36) pieds de distance d'une ligne de centre du bras droit nord du "wye," quatre vingt dix pieds (90) plus ou moins, à un point, lequel point est cent (100) pieds, mesuré à angles droits, ouest de la ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern; de là dans une direction sud, parallèle a, et cent (100) pieds de distance de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans and Northeastern, trois cent vingt huit (328) pieds, plus ou moins, à un point dix huit (18) pieds, mesurée à angles droits de la ligne de centre de l'étendue nord du bras sud de la ligne du "wye" dans une direction nord ouest sur une ligne courbe à gauche, parallèle à, et dix huit (18) pieds de distance de la dite ligne de centre de l'étendue nord du bras sud du "wye" cent soixante deux (162) pieds, plus ou moins, à une intersection avec la ligne ouest de la section 24, territoire 12, sud etendue 11 est; de là dans une direction sud le long de la ligne ouest de la section 24, cinquante et un (51) pieds, plus ou moins, à un point vingt (20) pieds, mesurée à angles droits sud de l'étendue sud du bras sud du "wye" de là dans une direction sud est, sur une ligne courbe à droite, parallèle à, et vingt (20) pieds de la dite ligne de centre de l'étendue sud du bras sud du "wye" deux cent cinq (205) pieds, plus ou moins, à un point, lequel point est de cent (100) pieds, mesurée à angles droits ouest de la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern; de là dans une direction sud cent (100) pieds, et parallèle à la dite ligne de centre de la voie principale du New Orleans Northeastern, mille soixante dix (1070) pieds, plus ou moins, à la ligne sud de la section 24 territoire 12, sud etendue 11 est; de là dans une direction est le long de la dite ligne au sud de la section 24, cent pieds et quatre dizièmes (100 4-10), plus ou moins, au point de commencement désigné par le croquis de J. F. Coleman and Company, qui fut adjugé pour être la propriété du New Orleans and Northeastern Railroad par jugement rendu dans le procès du Bank Realty Company vs. New Orleans and Northeastern Railroad Company, No. 99,371 de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

CHARLES SCHNEIDAU,
Avocat pour le demandeur.
mai10,12,13,16,23juin6,12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District portant le No. municipal 1629 rue Touro, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Suburban Building and Loan Association vs. Maude Sharkey, épouse de Sidney William Robins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,271 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 749, borné par les rues Touro, Derbigny, Français et Claiborne, désigné comme terrain No. Vingt, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt pieds d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin4,5

Succession de Frank Heim et de Mme. Margaret Elisabeth Klink, son épouse décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 103,300-103,322 consolidés — Division C — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Louisa Heim, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. B. ROSSER, Avocat.
2imai—21,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District portant le No. municipal 1629 rue Touro, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Suburban Building and Loan Association vs. Maude Sharkey, épouse de Sidney William Robins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,271 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certain terrain, avec les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No. 749, borné par les rues Touro, Derbigny, Français et Claiborne, désigné comme terrain No. Vingt, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue Touro sur une profondeur de cent vingt pieds d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai2,9,16,23,30—juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Deuxième District, portant le No. municipal 1922 rue Dauphine, entre les rues Bienville et Conti.

Succession de Mme. Veuve Jean Baptiste Lafaye, née Marie Louise Bienvenu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,322 — Succession de Mme. Veuve Jean Baptiste Lafaye, née Marie Louise Bienvenu — Avis est par le présent donné aux creanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Louisa Heim, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

J. B. ROSSER, Avocat.
2imai—21,25,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Cinquième District, portant le No. municipal 530 avenue Pacific (dans l'Ilet de l'avenue Elmira et des rues Eliza et Evelina).

Suburban Building and Loan Association vs. Michel Stenger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutesles bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou s'e quelque façon qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet borné par les avennues Pacific et Elmira et les rues Eliza et Evelina, désigné comme terrain No. dix, mesurant trente et un pieds, sept pouces de face à l'avenue Pacific sur cent vingt trois pieds, huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Septième District, portant le No. municipal 4122 rue Holly Grove (dans le carré d'Ilet des rues Pear, Marks et Hamilton).

Suburban Building et Loan Association vs. Joseph E. Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,517 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans l'Ilet No. 184 borné par l'avenue Brooklyn (anciennement Madison), River, (anciennement Jefferson) et Diana et Newton, désigné comme la moitié du lot No. cinq et mesure trente deux pieds de face à l'avenue Brooklyn sur cent vingt huit pieds plus ou moins de profondeur et étant la même propriété que la Security Brewing Company acquit par achat de Mme Margaret Beuhler, épouse de Louis Marechal, suivant l'acte passé devant H. L. Loomis, Jr. notaire dans cette ville, le 18 juin 1907, et enregistré dans le bureau d'aliénation pour la Paroisse d'Orléans, livre 215, folio 6.

Cinquièmement: Un certain terrain désigné comme la moitié du terrain No. six situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus quatrièmement décrite, d'après un croquis fait par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, le 21 novembre 1904, et annexé à un acte passé devant William H. Syemour, notaire dans cette ville, daté le 1er mai 1907, et le dit terrain mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur l'avenue Brooklyn sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la moitié du lot six le plus proche de la rue Newton; et est la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Co. par achat de Nathan Hobley suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté du 11 juillet 1907, et enregistré au bureau des alienations de la paroisse d'Orléans, registre 214, folio 59.

Six: Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent situé dans le même district et carré ci-dessus cinquièmement décrite désigné comme moitié du lot No. 3 et la dite moitié du dit lot de terrain mesure trente pieds de face à la rue Diana sur une profondeur de cent quatre-vingt pieds plus ou moins et la partie la plus proche de la rue Madison actuellement Brooklyn, étant la même propriété que celle qui fut acquise par la Security Brewing Company de James R. Le Bailey suivant acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, en cette ville le 15 janvier 1907, enregistré au bureau des alienations de la paroisse d'Orléans, registre No. 210, folio 335.

Ainsi que toutes les machines dépendant de toutes les propriétés ci-dessus et immobilisées suivant la loi, consistant du département d'embouteillage de la Security Brewing Company.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour le demandeur.
mai3,9,16,23,30juin4,5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Quatrième District portant le No. municipal 619 rue Seconde entre les rues Chippewa et Fulton.

Mary I. McCloskey vs. Frank Tortorich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,281 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 5 juin, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ensemble avec tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent au de quelque façon qui en dépendent, comprenant les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Seconde, Première, Chippewa et Fulton, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Seconde, quarante-deux pieds, deux pouces et deux lignes et demi sur l'arrière ligne sur une profondeur sur le côté vers la rue Fulton de cent vingt-six pieds, six pouces et une ligne, sur le côté vers la rue Chippewa de cent vingt six pieds et deux lignes, étant composé du terrain Dix et de la moitié du terrain Onze adjacent le terrain Dix, les dits terrains dix et Onze sont pleinement décrits sur un certain plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 23 février 1846 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, pour référence dans son livre de Plans No. Un.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
mai2,3,9,16,23,30juin4,5

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée et de valeur dans le Premier District, portant les Nos. municipaux Nos. —— rue Dryades (dans le carré d'Ilet des rues Perdido, Union et Baronne); avec grande façade sur la rue Dryades.

Dr. Ivan F. Siekman vs. Mme Veuve Henrietta Schwartz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 90,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Union, Dryades et Baronne, et mesurent en mesure Anglaise à savoir: Un des dits terrains à trente cinq pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Dryades, quatre vingt dix sept pieds, six pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Union, quatre vingt douze pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Perdido, et trente cinq pieds, deux pouces de largeur en arrière pareillement à un croquis annexé à un acte passé devant E. Barnet, ancien notaire dans cette ville, le 28 avril 1858. Et l'autre terrain a trente sept pieds, six pouces de face à la rue Dryades, vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes de largeur sur son arrière ligne sur cent onze pieds de profondeur sur la ligne la divisant de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme P. Lanuese et sur le côté le plus près de la rue Perdido il a une première profondeur de trente six pieds en ligne oblique de sorte qu'à cette profondeur la largeur du dit terrain est réduite à trente pieds quatre pouces; de là il a une profondeur de huit pieds, dix pouces et quatre lignes et vingt cinq pieds six pouces et quatre lignes sur une ligne s'étendant perpendiculairement à la rue Dryades sur la ligne de démarcation de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à Marie H. Bostienne, auquel point il forme un angle droit de manière à réduire la largeur du dit terrain à vingt sept pieds, onze pouces et trois lignes, et de là il a une profondeur de trente quatre pieds, cinq pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant de la dite propriété de Marie H. Bostienne jusqu'à ce qu'il atteigne l'arrière de ce dit terrain. Toutes mesures étant plus ou moins.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mai23,24,30juin6,13,20,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rochebiave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rochebiave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

DUFOUR & DUFOUR,
Avocats pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Gaspar Pietri vs. John Wells, No. 103,631, C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rochebiave et Dorgenois.

Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,607 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Palmyre, Rochebiave, Gasquet, maintenant Cleveland, et Dorgenois, désigné comme Ilet No. 579, et le dit terrain est désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan numéro quarante six, déposé dans le bureau de W. H. Peters, ancien notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de cent cinq pieds dix pouces et trois lignes, entre lignes égales; avec toutes les bâtisses et améliorations. qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent.

Saisie dans les procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rochebiave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 juin 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Rochebiave, Gasquet (maintenant Cleveland) et Dorgenois, désigné par le numéro vingt-neuf sur un plan No. 46, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, lequel dit terrain mesure vingt-sept pieds six pouces de face à la rue Palmyre sur cent-cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans les procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

BENJAMIN ORY,
Avocat pour le demandeur.

Mem: La propriété ci-dessus est maintenant annoncée en vente pour le 26 juin 1913 en writ du procès de Mme P. J. O'Reilly vs. John Wells, No. 103,607 C. C. D., et par ordre de la Cour, la dite propriété devra être offerte en vente conformément à un writ dans le procès ci-dessus No. 103,631, ainsi que d'après le writ dans le dit procès No. 103,607, c'est-à-dire conformément aux deux writs en faisant tout à la fois et en même temps une offre d'après les deux writs.

mai23,30juin6,13,20,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les Nos. municipaux 2505 et 2507 rue Palmyre, entre les rues Rochebiave et Dorgenois.

Gasper Pietri vs. John Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,631 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,